



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

11 (2000)

Parler, chanter, lire, écrire

Philippe ARTIERES

L'impossible demoiselle

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Philippe ARTIERES, « L'impossible demoiselle », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 11 | 2000, mis en ligne le 24 mai 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/217> ; DOI : 10.4000/clio.217

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/217>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Philippe ARTIERES

L'impossible demoiselle

- 1 Louise Chardon écrit à l'automne 1901 son autobiographie ; elle a 25 ans mais Louise n'est pas une demoiselle : elle a quitté l'école à onze ans pour entrer comme apprentie chez une échantillonneuse ; abusée sexuellement par un parent de son employeuse, placée dans diverses maison de refuge protestantes, Louise a sombré dans la marginalité ; arrêtée plusieurs fois pour vagabondage, elle est recueillie par son oncle et sa femme, M. et Mme Joly, à Saint-Etienne ; mais devenue l'amante de son oncle, elle quitte la Loire et commence à se prostituer ; on la marie à un employé de chemin de fer mais elle le quitte très vite pour monter à Paris ; elle adopte le nom de Louise de Marsay et plusieurs années durant mène sous ce nom une vie de femme galante.
- 2 Le 9 juillet 1901 au soir, à court d'argent Louise revient à Saint-Etienne accompagnée de son amant Jean Lejour, un jeune artisan multirécidiviste. Elle se rend chez son oncle ; après avoir pénétré sans difficultés dans sa maison, Lejour frappe de vingt-sept coups de couteau le vieillard. Aux cris de détresse de M. Joly, les voisins accourent, mais la porte ayant été intérieurement verrouillée, ils ne peuvent entrer et se précipitent au plus proche commissariat de police : lorsque les agents arrivent et enfoncent enfin la porte, ils trouvent l'oncle de Louise mort. Les deux complices n'ont pas eu le temps de prendre la fuite ; affolés par l'arrivée des locataires de la maison, ils se sont enfermés et sont allés se blottir sous un lit. Arrêté sur le champ, Lejour est incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon, Louise Chardon dans celle, voisine, de Saint-Joseph. Là elle avoue sa complicité dans l'assassinat de son oncle. Le 8 septembre 1901, la Cour d'Assises de la Loire prononce la peine capitale contre Lejour et Louise Chardon à l'issue d'un procès au cours duquel les deux amants se sont violemment accusés mutuellement du crime. Le 11 novembre de la même année, sur la place Saint-Jean, à Montbrison, Jean Lejour est exécuté ; une semaine plus tard, la peine de Louise Chardon est commuée en travaux forcés à perpétuité sur grâce du Président de la République.
- 3 C'est du fond de sa cellule de la prison St-Joseph que Louise Chardon écrit son autobiographie. Elle l'intitule *La vie d'une femme galante*. Sur deux petits cahiers d'écolier, elle noircit d'une écriture maladroite une quarantaine de pages. Manuscrit aux nombreuses ratures, ce discours à la première personne est écrit dans un style proche de l'oralité ; l'écriture de Louise est une parole qui déparle, une parole que le format du cahier ne peut contenir et qui s'étend au delà des marges de la page. On ne peut lire le récit de Louise, il faut le dire. Que dit-on alors ? On dit ses rencontres successives avec des hommes plus âgés qu'elle ; on dit les abus dont elle fut l'objet, on dit sa détresse, son impossibilité de sortir de l'emprise de ses amants. On dit l'existence d'une femme qui n'a jamais été en mesure de quitter ces hommes dont elle était financièrement dépendante. On dit cette vie sous influence qui la conduit un jour à suivre Lejour dans son crime.
- 4 Ce manuscrit n'aurait jamais dû sortir de la prison, cette voix aurait pu comme tant d'autres retourner au silence. Pourtant, l'autobiographie de Louise fut conservée puis déposée en 1922 à la Bibliothèque municipale de Lyon. Si le récit de Louise a échappé au *mitard* de l'histoire, c'est grâce à la passion qu'un jeune détenu de Saint-Paul porta à Louise . Au moment en effet où Louise est emprisonnée à Saint-Joseph, un certain Pierre Tavernier, accusé du meurtre d'une cabaretière en juin 1904, est incarcéré à la prison voisine de Saint-Paul. Tavernier a beaucoup entendu parler d'elle puisqu'il partage sa cellule avec Lejour, l'amant de Louise. À l'occasion d'une visite au Palais de justice, le 20 novembre, Tavernier fait la connaissance de Louise dont il tombe immédiatement amoureux. Une correspondance s'instaure entre eux ; Tavernier se prend d'une vive passion pour cette jeune femme et la demande en mariage : « Le 25 novembre je me suis levé puis j'ai prié comme je le fais tous les matin puis je me promène dans ma cellule puis en me promenant je pense à Louise Chardon j'ai toujours cette pensée bien souvent je pense que si on me la faisait venir dans ma cellule je demanderais pas beaucoup seulement 10 minutes j'en demande pas plus. Ah ! que je serais content. [...] Puis nous allions nous coucher tranquille mais Lejour pensait toujours à sa pauvre Louise puis la nuit il faisait des cauchemars

et il m'a bien dit que c'était elle qui était la cause de ce crime car sans elle il aurait pas fait ce crime enfin il lui a pardonné il me l'a dit au moins plus dix fois par jour. Enfin puisqu'il lui a pardonné, moi je me marierai bien avec elle ; je regarderai pas le passé mais je regarderai l'avenir. Pauvre Louise tu a été aimé par les garçons car maintenant jamais tu pourras te faire aimer par les garçons mais moi je t'aimerais bien quand même ; si c'est comme Jean m'a dit tu dois endurer pour ça, tu dois être comme moi passionné pour ce truc. »

5 Lors de son incarcération, Pierre Tavernier fait la connaissance du criminologue Alexandre Lacassagne ; le médecin demande à Pierre de consigner par écrit ses impressions. Tavernier rédige alors deux courts récits autobiographiques ; dans l'un, le prisonnier revient sur les circonstances de son crime ; dans l'autre, intitulé le jour d'exécution, il y relate son séjour à la prison Saint Paul de Lyon, l'annonce de sa grâce, et son amour pour Louise. Ces deux manuscrits viennent ainsi enrichir la collection d'autobiographies de criminels que le professeur de médecine légale lyonnais est en train de constituer. Il s'agit pour ce médecin de collecter les récits de vie d'un certain nombre de détenus de la prison Saint-Paul pour valider ses thèses criminologiques¹. C'est probablement à la lecture du manuscrit de Tavernier que Lacassagne a l'idée de faire écrire Louise ; sans la passion du prisonnier pour la prisonnière, on peut supposer que Lacassagne n'aurait pas été attentif à cette voix de femme, détenue à la prison Saint-Joseph. Le statut du manuscrit de Louise dans le fonds Lacassagne de la bibliothèque de Lyon le confirme : *La vie d'une femme galante* n'apparaît dans le catalogue rédigé en 1922 qu'au sein de la notice consacrée à Tavernier ; le nom de son auteur y est tu. Plus qu'un oubli, ce blanc témoigne d'un silence².

6 Cette mise sous silence, c'est celle des femmes infâmes et plus particulièrement des prostituées, qui font l'objet d'une formidable littérature médico-légale sans que jamais leurs voix soient entendues³ ; personnage omniprésent du roman de la fin du siècle dernier, la prostituée n'a pas droit d'écriture. Rares sont ainsi les écrits émanant de prostituées qui ont été conservés. Lombroso, dans les monographies qu'il consacre d'une part aux palimpsestes des prisons, d'autre part, à la femme criminelle, ne fait pas exception et cite seulement quelques graffitis lus sur les murs du syphilitome de Turin. La chance de Louise tient paradoxalement au fait qu'elle perd son statut de femme galante pour celui de criminelle ; la prostituée du XIX^e siècle, aux yeux de ses contemporains, n'écrit pas : elle bavarde et lorsqu'elle se livre par écrit c'est pour conter des faits insignifiants empreints de sentimentalisme. À la criminelle, au contraire, de surcroît si c'est une empoisonneuse, on reconnaît une capacité à écrire ; certains des écrits de criminelles sont ainsi valorisés : ce sont ceux de Mme Lafargue ou de Mme Weiss ; mais ils ne sont valorisés que parce qu'ils corroborent la représentation romanesque de la criminelle. Les écrits de Louise sont tout autres et il n'est donc pas surprenant que Lacassagne en définitive ne les ait pas utilisés dans l'une de ses études. Le propos de Louise n'est pas entendable, il n'entre pas dans l'horizon d'attente de ses contemporains. La parole de Louise restera donc lettre morte.

7 Il faut attendre 1946 pour lire un récit autobiographique de prostituées : c'est dans les *Temps modernes* que Jean-Paul Sartre publie des extraits de la vie de Marie-Thérèse⁴ ; certes, les mémoires de prostituées sont nombreux dans la littérature érotique, notamment au début du siècle, mais il s'agit le plus souvent de fausses autobiographies ou de faux journaux, rédigés généralement par des hommes. La parole des femmes galantes n'est pas là, elle est éparpillée, disséminée dans l'immense archive judiciaire que la société disciplinaire du XIX^e siècle a produite. Le manuscrit de Louise n'est en ce sens qu'un fragment du volumineux livre des femmes galantes qu'il conviendra un jour de sortir de son silence : le murmure d'une impossible demoiselle.

Notes

1 Cf. notre ouvrage à paraître en septembre 2000 : *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel.

2 Cf. l'article que Jacques Rancière a consacré au livre de Michelle Perrot (*Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1999) : « L'Historienne en proie au silence », *Critique*, Tome LVI, n° 632-633, jan-fév. 2000, pp. 2-13.

3 Sur les prostituées fin de siècle, voir en particulier le travail pionnier d'Alain Corbin, *Les Filles de noces*, Paris, Aubier-Montaigne, 1978, Flammarion, 1982.

4 Cette autobiographie a été republiée depuis dans sa version exhaustive chez Joelle Losfeld (Marie-Thérèse, *Vie d'une prostituée*, 1993).

Pour citer cet article

Référence électronique

Philippe ARTIERES, « L'impossible demoiselle », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 11 | 2000, mis en ligne le 24 mai 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/217> ; DOI : 10.4000/clio.217

À propos de l'auteur

Philippe ARTIERES

Philippe Artières, historien, chercheur au Centre d'Anthropologie (EHESS-CNRS, Toulouse) a consacré l'essentiel de ses recherches aux écrits autobiographiques de déviants et de malades au XIX^e siècle. Il a publié récemment : *Clinique de l'écriture. Une histoire du regard médical sur l'écriture ordinaire*, (Paris, Synthélabo, 1998), *Drôle d'oiseau, autobiographie d'un voyou à la Belle-Époque* (Paris, Imago, 1998).

Droits d'auteur

Tous droits réservés
